



## ACHAT VOITURE SANS PERMIS

Par **slyfi**, le **21/03/2015** à **18:02**

Bonjour,

Je viens d'acheter ce mercredi une voiture sans permis hors de mon département, dès que je l'ai acheté, il fallait regonfler les pneus, donc je l'ai emmené au 1er garage de mon achat mais quand il a entendu le bruit qu'elle faisait il a voulu voir de plus près sauf que moi, je ne m'en étais pas rendu compte. La courroie du variateur était morte, donc il m'a conseillé de ne pas rentrer avec car j'avais plus de 120 km à parcourir sachant que pour lui ce n'était pas forcément que la courroie mais lui ne répare pas les véhicules sans permis. Du coup, j'ai pu faire intervenir mon assistance pour la faire rapatrié sur Châteauroux mais le problème c'est qu'a part la courroie du variateur que j'ai acheté moi même, mon garagiste m'annonce qu'il y a aussi les roulements des roues avants à faire donc environ 200 €uros et ensuite je ne sais pas vraiment si il y aura d'autres réparations dans un futur proche!!! Puis-je engager une procédure contre le vendeur? Merci pour votre réponse.